

DÉCLARATION PRÉALABLE AMÉNAGEMENT

N° Dossier :

DP 071 261 26 0 0003

Déposé le :

20/02/2026

Affiché le :

24/02/2026

Bénéficiaire(s) :

MME. Colette FRAPPET

Nature du projet :

Réfection d'une partie du toit

Surface de plancher :

Superficie du terrain :

740 m²

Informations supplémentaires :

Références cadastrales : A 0940 (199 IMP DU GREBON - 71290 LOISY).

Le dossier peut être consulté à cette adresse :

Mairie de LOISY

71290 LOISY

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Publié le : 24/02/2026 11:57 (Europe/Paris)

Par : la municipalité

https://www.intramuros.org/loisy71/documents_administratifs/53014

